Comptestendu Congres UNASSI 2005 à Lille

L'intégration de nouveaux publics constitue un nouveau défi pour les responsables des services de soins infirmiers à domicile. Le congrès de l'UNASSI, à Lille, les 22 et 23 septembre dernier a été l'occasion, d'approfondir ce sujet d'importance.

Liliane FLAUD, directrice d'un service d'aide et de soins à DINAN (22), et Nicole CHAPELET, directrice d'un service de soins à COULAINES (72) nous livrent une synthèse de ces travaux.

Les services de soins vivent actuellement un bouleversement de leur cadre réglementaire qui suppose réflexion d e fond changements dans les pratiques professionnelles. Depuis la loi du 2 janvier 2002, mettant l'usager au centre du dispositif, un certain nombre de décrets et circulaires mettent les professionnels endemeure de mieux répondre aux souhaits d'une population qui a changé de besoins, de désirs. d'age mais aussi d'autonomie.

UN CHANGEMENT INDUBITABLE

Georges NIZARD, sociologue, économiste, nous a brillamment expliqué vers quels changements les prestataires de services tels que les nôtres étaient conduits.

Nos services se reconnaissent à travers une culture commune qui s'exprime par des valeurs d'humanisme, d'aide envers l'autre. Cette culture implique des rites qui se heurtent aux changements.

Le concept de changement implique nécessairement un effort. Il doit y avoir consommation énergétique pour qu'il y ait changement,

« une différence entre ce que je faisais hier et ce que je fais aujourd'hui ». Le changement nécessite une adaptation qui va entraîner le phénomène usuel et non pathologique de la résistance au changement.

La société toute entière change autour de nous, elle nous pousse aux changements, de type « rupture » donc irréversibles vis a vis des équilibres antérieurs.

« La réussite d'aujourd'hui peut être l'échec de demain »

L'environnement turbulent induit une certaine complexité: complexité du législateur, de la demande sociale, du paradigme des soins, des souhaits et attentes du personnel, du retour de l'économie. Cette complexité est doublée d'incertitudes, le futur se présente comme un delta de plusieurs scénarios possibles: la croissance reprend? Ou pas? La structure doit-elle vivre en apnée limitée ou totale, jusqu'au scénario catastrophe que connaissent déjà certaines structures? Cette sollicitation permanente, nous donne le sentiment de n'être jamais à jour, de ne pas maîtriser le temps.

« Les structures de soins étaient des structures abritées, elles sont devenues des structures exposées »

UNE EVOLUTION DES MENTALITES

Dans le domaine du soin, l'évolution se fait déjà au travers du vocabulaire : on a parlé de malade ensuite de patient, on parle aujourd'hui d'usager. Les infirmières avaient un don pour soigner, puis elles ont eu une vocation et maintenant une mission. Le soin, dans son essence, a été une relation avec la mort, après Pasteur, une relation avec la maladie, puis, après la seconde guerre mondiale, une relation avec la santé. Actuellement, l'homme voudrait rester en bonne santé de sa naissance à sa mort. La mort, la vieillesse, ne devraient plus être vues, ne devraient plus exister!

DES MOYENS PLUS LIMITES

Autre difficulté à laquelle les SSIAD et le monde de la santé dans son entier doivent se confronter : le grand écart entre les ressources et les besoins. Il existe un véritable tiraillement entre quatre logiques:

- La logique caritative, humaniste, d'aide à la personne,
- La logique **administrative** de service public, pensée comme égalitaire,
- La logique technique, scientifique liée aux progrès de la recherche,
- La logique économique liée à la rareté des moyens.

L'économie est la science de la rareté : dans le domaine sanitaire et social : 20 000 salariés en 1850, 50 000 un siècle plus tard, 800 000 personnes en 2000. Cette croissance exponentielle à un coût! Il y a un grand décalage entre les dépenses et les besoins, même si la France dépense 2000 euros par habitant chaque année et se classe au second rang mondial après les USA pour ses dépenses de santé. De nombreuses structures de soins, dont les SSIAD, vivent une rigueur budgétaire de plus en plus grande.

DE NOUVEAUX REFLEXES



Georges Nizard, sociologue et économiste

Georges Nizard nous a donné des pistes de travail mais bien prendre en charge le quotidien dans un nous repérer permettant parmi contradictions et changements:

Le Accroître sa lucidité : l'environnement a changé et de ne pas avoir qu'un temps de vie morose, de les situations ne s'apaiseront pas d'elles-mêmes; perte de sa vie, il faut acquérir une maîtrise Etre lucide c'est se rendre compte de l'état des relative qui nous permette de terminer chaque lieux, et voir les choses telles qu'elles sont et non journée autrement qu'en état de désespérance telles que nous voudrions qu'elles soient.

« La lucidité est la blessure la plus proche du soleil » René Char

- Travailler dans une logique d'efficience des pratiques professionnelles : L'efficacité c'est le résultat qui atteint son but ; l'efficience c'est le résultat qui est atteint en faisant une gestion des ressources au moindre coût.
- Etre capable d'apprendre à apprendre et apprendre à changer: il faut s'adapter de façon permanente; une tension d'évolution doit nous animer sans cesse.
- Apprendre à travailler dans les situations dégradées : le quotidien existe dans les déséquilibres. Il ne faut jamais penser que l'on puisse retrouver l'équilibre:

ces déséquilibre permanent.

Améliorer sa résistance au stress : Il est important personnelle.

En conclusion, il prône des axes de travail aux infirmières responsables de SSIAD :

- © Militer, en tant que citoyen, pour obtenir des améliorations.
- © Travailler avec générosité et enthousiasme, c'est contagieux d'être mal dans sa peau mais c'est aussi contagieux d'être enthousiaste.
 - « Evitez que dans vos services le sourire soit déjà le début de la faute professionnelle »,
- © Tenter la difficile conciliation entre humanisme et performance, humanisme et efficience.

Il est préférable d'allumer une chandelle que de maudire l'obscurité.

UN NOUVEAU CADRE REGLEMENTAIRE

face à des publics différents, discriminés par l'âge ou des handicapées. pathologies chroniques. Le décret à ces contradictions. Le SSIAD pour faire valoir notre expertise, devient le pivot essentiel d'une notre savoir-faire, et autant nous mais nouvelle politique, décloisonnée, faire connaître d'autres équipes vis à vis de ces différents publics. Cette nouvelle réglementation d'autres oblige les SSIAD à s'inscrire dans professionnelles. Il nous faut une dynamique de réorganisation, dе remise à plat organisations, des projets de pluridisciplinarité mais service; il nous faut ajuster nos mélanger les référentiels métiers,

L'ancien cadre réglementaire plans d'aide aux projets de vie une aide médico-psychologique posait la question des dérogations individualisés des personnes, qu'elles soient âgées

> que d'apprendre à connaître pratiques repenser l'accompagnement des des personnes dans le cadre d'une sans

ou une auxiliaire de vie sociale ne ou sont pas des aides soignantes.

Le nouveau rapport d'activité n° 2004-613 de juin 2004 met fin C'est une opportunité formidable amènera une transparence sur les coûts induits de chaque structure demande d'abord une appropriation par les personnels des SSIAD. Les indicateurs mis en place progressivement à partir d'octobre 2 0 0 5 (site:www.santé.gouv.fr) doivent devenir un outil stratégique pour faire connaître les besoins et obtenir plus de moyens.

DE NOUVEAUX USAGERS

Et l'usager, dans tout cela : que veut-il ? De quel Le nombre de personnes de plus de 90 ans, service à t-il besoin ? Fait-il la différence entre les atteintes de maladie d'Alzheimer est en constante diverses offres de soins?

accueillis : les personnes âgées, les personnes temporaire n'est pas assez développé. S'il existe, il handicapées, les personnes atteintes de pathologies y chroniques, nous a permis de vérifier la prise en fréquentation est différente dans le temps alors que charge actuelle et celle à construire.

Pour chacune de ces catégories d'usagers, les congressistes ont tenté d'évaluer leur prestation, propositions constructives.

LES PERSONNES AGEES:

Ce sont des personnes dont la prise en charge semble de plus en plus lourde, avec une durée de séjour plus courte; beaucoup plus de « turn over » dans certains SSIAD. Le domicile constitue un social du médecin traitant. choix de vie qui semble guidé, dans de nombreux cas, par des considérations économiques (coût des établissements, du long séjour, aide de l'APA). tourner vers le même mot d'ordre : se rassembler « Plus les familles ont les moyens moins elles se posent la question du maintien à domicile. » Il est signalé également la pression des hôpitaux, avec besoins et en élaborant un plan d'aide cohérent. des retours plus précoces à domicile.

augmentation, il s'accompagne d'un Une réflexion en ateliers, sur les publics important des familles. L'accueil de jour ou accueil souvent difficulté de gestion car le personnel est identique.

Les principales difficultés des services sont d'ordre économique (prix de journée connu en signalant leurs difficultés et en recherchant des tardivement, (à 19 ou 34 euros ?), ratio de personnel insuffisant) ou d'organisation (secteur trop étendu, taille optimale des services, manque de personnel diplômé, passages biquotidiens de plus en plus nécessaires). Se pose la question de la coordination avec d'autres services. d'une protection juridique trop lente à obtenir, du rôle

> Les propositions de solutions semblent toutes se en travaillant en réseau, en développant le partenariat, l'aide aux aidants, en évaluant les

« Chaque service peut aider au développement de l'autre »

LES PERSONNES HANDICAPEES:

réflexion il faut admettre que l'âge ne constitue pas demande ? Comment accompagner les aidants qui un critère : le soignant doit s'adapter. Tout au plus, ce sont des personnes avec des parcours de vie L'évolution singuliers qui présentent des difficultés spécifiques. Les propositions répondent à ces difficultés L'accompagnement pendant la phase de deuil se évoquées:

- Une adaptation régulière du SSIAD à chaque personne, en fonction de ses demandes et famille que pour les soignants? de ses besoins.
- plus longues.
- Une formation spécifique des personnels pour une meilleure adaptation,
- champ du handicap,
- psychologue,
- structures sur l'évolution de la réglementation des existantes, de s'associer à un réseau de santé, SSIAD et une clarification de leurs missions.

LES PERSONNES ATTEINTES DE PATHOLOGIES nouvelle mission officielle des SSIAD. CHRONIQUES:

telles que la sclérose en plaque, le parkinson, les fédérations ou organisations de venir s'exprimer myopathies, la maladie de Charcot posent des sur questionnements sur la mise à jour de nos prestations de qualité et moyens.

connaissances médicales. bien traitance. Quelle différence avec les personnes âgées ? Après l'accompagnement : comment répondre à leur sont en première ligne ? Comment les soulager ? de la maladie demande réorientation, des évaluations régulières. justifie : comment supporter le vide complet après une hyperactivité auprès du malade, tant pour la

- Une complémentarité avec les services Les congressistes ont proposé une concertation d'aide à domicile pour une présence sur des durées pluridisciplinaire, se basant sur des conventions avec différents partenaires riches d'autres savoirs et garants d'autres ressources (ergothérapeute, psychologue, orthophoniste etc.). Ils ont aussi - Une coopération avec les personnels du insisté sur le besoin de soutien psychologique des aidants et des équipes, de réunion de synthèse afin - Un soutien accru du personnel par un de se poser la question du bien fondé des pratiques professionnelles.

- Une meilleure information des autres II semble utile de recenser les ressources d'aider à la coordination de ces différentes ressources afin de les mobiliser pour cette

Comme pour répondre à ces interrogations et ces Les maladies **chroniques**, **évolutives**, **invalidantes** propositions, l'UNASSI a demandé à différentes cette problématique d'adéquation



A la tribune du congrès, de gauche à droite: Nicole FAGET, présidente Mady PHILTON, présidente d'honneur Nicole CHAPELET, vice-présidente

UN GRAND ECART DOULOUREUX

Elles l'insuffisance des forfaits face évolution du coût infirmier non de mande variabilité du territoire, évolution pour elles les solutions ne le partenariat, la coordination.

sont conscientes de des conventions collectives, résident pas seulement dans la exigences du terrain : répercutée sur les forfaits. Mais supplémentaires mais aussi dans

d e moyens

« Remettons la personne au centre dimensions. du dispositif».

de chacun et avoir la possibilité en fonction des moyens impartis. Les professionnels ont besoin d'autres moyens de s'organiser, renforcée à destinations des Le service de soins doit se en adossant les services de soins aux services d'auxiliaires de vie voûte du dispositif, l'infirmière coordinatrice représente un gage de qualité si celle-ci sait exercer personne mission dans toutes ses

SSIAD. Pour certaines, les SSIAD l'HAD et les services d'aide à domicile, par une sorte de section personnes lourdement dépendantes.

soins une réponse de qualité aux besoins et attentes de la handicapée. personnes handicapées sont

elles-mêmes négociatrices dans Elles dénoncent également les la recherche de moyens, elles ont Il faut individualiser les besoins limites du maintien à domicile, en des projets de vie, de travail, d'école et non de soins, d'où une de ne plus répondre uniquement doivent être complétés, entre obligation d'adaptabilité pour les SSIAD.

positionner : comment éviter un de tâches des glissement existants par exemple. Clé de Elles attendent des services de auxiliaires de vie ? Comment faire reconnaître l'infirmière coordinatrice dans une fonction Les de direction?

UN DECLOISONNEMENT A L'ŒUVRE

Pour les fédérations, le temps est à la coordination, la mutualisation, la coopération, afin d'apporter les réponses aux attentes, aux souhaits et projets des personnes aidées ; il est nécessaire de s'ouvrir et travailler avec tous les acteurs locaux, de connaître toutes les prestations possibles et de raisonner en multiservices.

Un décret est en attente de parution sur les groupements sociaux et médico- sociaux pour une plus grande souplesse des mutualisations.

Elles aimeraient que soit possible le fonctionnement des SSIAD avec toutes les compétences annoncées dans le décret : ergothérapeute, pédicure, psychologue...

« La tendance actuelle privilégie plutôt le nombre de place à la qualité ».

L'offre doit s'adapter aux besoins d'une population dont le niveau d'exigence augmente en mesurant la qualité de ses prestations.

Un médecin, ingénieur en organisation et un juriste vont finalement nous éclairer sur les nouvelles pratiques et les nouvelles responsabilités des SSIAD.

EXIGENCES DE QUALITE ET D'EFFICIENCE

envahi la société. Des affaires l'égalité des droits et chances, de maltraitance ont entraîné la la promulgation de la loi 2002-2 citoyenneté des personnes médico-social retrouve devant une logique nouvelle révolution : la règle différente et plus exigeante vis en développant les SSIAD, a vis des publics accueillis : SESSAD, individualisation du droit de l'usager, évaluation des pratiques professionnelles, En 2005, la personne est planification enveloppes financières solidarité fermées, coopération.

directeur se retrouve responsable non seulement niveau scolaire, de la vie devant les financeurs mais aussi devant le tribunal de commerce devant les usagers. La période récente voit la mise en place d'outils proches. d'application de cette (contrat de séjour, livret d'accueil, document individuel de en charge) et l'invasion du **droit du contrat**.

société procédurière et pendant que le secteur médico-social découvre l'usager, apparaît le de qualité? client.

En 2001, le consumérisme a La loi du 11 février 2005 pour participation еt se handicapées marque du « prendre soin » très est le milieu ordinaire, naturel, SAVS etc. 211 projet. détriment des institutions.

> opposable, maîtresse de son projet. La nationale assurer le maintien de toute personne handicapée dans le milieu ordinaire, que ce soit au quotidienne ou du travail. Elle doit assurer également l'accompagnement soutien de la famille et des

loi Le directeur est responsable devant le financeur (critères convergence, ratio gestion) et devant le client (on est dans une logique de devient chéquier). Comment, dans ce contexte exigeant, néanmoins à des prestations

RESPONSABILITE

Par définition la responsabilité est l'obligation de projet de service, le règlement de fonctionnement, répondre de ses actes devant :

- interdits),
- les individus lésés (responsabilité civile, accès au dossier). dommages et intérêts),
- l'idéal bafoué (responsabilité morale).

multiples niveaux:

- Opérationnel il est porteur du projet,
- Technique il doit savoir formaliser les respect des politiques et de l'état de droit. savoir-faire, les évaluer, en restant réaliste,
- commande publique,
- Ethique il est garant des valeurs.

et garantir les bonnes pratiques professionnelles : traçabilité, interdisciplinarité, professionnalisme, garantie des compétences.

Pour ce faire, il se doit de rentrer dans le La démarche qualité impose d'écrire ce que l'on va les chartes de qualités, les outils internes comme le **l'on a fait.**

le questionnaire de satisfaction, les contrats - la société perturbée (responsabilité pénale, actes individuels (de prise en charge ou contrat de séjour), les outils d'information (livret d'accueil,

Il doit anticiper les risques pour l'usager et pour l'institution (logique de protection de l'usager, La responsabilité du directeur s'exerce à de principe de précaution). L'usager est un partenaire avec lequel il faudra négocier et les pouvoirs publics demandent une contractualisation dans le

• Déontologique - il est garant du droit, dans le Il faut absolument ECRIRE, laisser des traces pour respect de l'usager, mais aussi garant de la permettre de mieux analyser la situation en cas de litige. Il faut démonter que l'organisation de travail ne permet pas d'autre solution, prouver qu'il était de faire autrement. Les écrits impossible Il doit donner à l'usager la propriété de son projet (règlement de fonctionnement, contrat, courrier plaçant les personnes concernées devant leurs responsabilités) permettent d'anticiper les conflits, dans l'intérêt des usagers comme des salariés.

formalisme pur, grâce aux outils prévus par la loi : faire, de faire ce que l'on a écrit, et d'évaluer ce que

Au final, le contenu de ce congrès nous a permis une réflexion sur la nécessaire évolution de nos pratiques, compte tenu des changements intervenants dans notre société.

L'individualisation des projets ne doit pas faire oublier l'humanisme dont nous avons toujours fait preuve. Nous devons utiliser les outils à notre disposition pour faire valoir notre expertise, savoir nous positionner dans l'offre de soins en qualité de gestionnaire, inventer, avec d'autres, les solutions du futur, en un mot s'ADAPTER, encore et toujours.